

Règlement du Jeu

« Tirage au Sort – Nocturne de Noël »

Organisé par Les Iléades – SA Les Thermes de Montrond

Article 1 – Organisateur

La Société Anonyme **Les Thermes de Montrond**, exploitant le centre aquatique **Les Iléades**, organise un jeu intitulé « **Tirage au Sort – Nocturne de Noël** », le **23 décembre 2025**.

Article 2 – Dates du jeu

Le jeu se déroule uniquement le mardi 23 décembre 2025, lors de la Nocturne de Noël (19h30–21h30).

Le tirage au sort aura lieu à **20h30 dans les bassins**.

Article 3 – Conditions de participation

La participation est réservée aux personnes ayant **acheté un accès payant** à la Nocturne de Noël.

À l'accueil, chaque famille reçoit un **coupon papier** à remplir.

Un seul coupon par famille est accepté.

Tout faux renseignement ou tentative de multi-participation entraîne l'exclusion du jeu.

Article 4 – Modalités du tirage au sort

Le tirage au sort sera effectué **aléatoirement**, en public, à 20h30.

Si le gagnant n'est pas présent, un second tirage sera réalisé.

Article 5 – Lots mis en jeu

Les lots attribués, dans l'ordre du tirage, sont les suivants :

- 1 x 1 Box Gourmande du Joa Casino
- 1 x 1 Nuit en suite Balnéo à l'hôtel Cirius
- 1 x 2 places pour visiter le Château de Montrond-les-Bains
- 2 x 1 mois d'abonnement à Wellness
- 1 x 1 location d'une mobylette offerte pour une demi-journée avec Forez'Cursion Retro
- 4 x 1 bon pour une pizza offerte à la Piazza
- 1 x 1 SPA Découverte aux Iléades
- 2 x 1 Entrée Petite Famille aux Iléades

Les lots ne sont ni échangeables, ni remboursables, ni convertibles en valeur monétaire.

Article 6 – Données personnelles

6.1 – Données nécessaires au tirage

Les informations recueillies par le coupon (nom, prénom, coordonnées) sont utilisées uniquement pour :

- gérer la participation ;
- contacter les gagnants.

6.2 – Intégration dans la base de données clients (newsletter)

Les participants peuvent choisir d'autoriser l'intégration de leurs données dans la base de contacts des Iléades afin de recevoir :

- la newsletter,
- des informations commerciales,
- des offres promotionnelles.

Cette utilisation n'est possible **que si la case dédiée sur le coupon a été volontairement cochée** :

« J'accepte de recevoir la newsletter et les offres commerciales des Iléades. »

Sans cette case cochée, aucune donnée ne sera intégrée à des fins commerciales.

6.3 – Droits des participants

Conformément au RGPD, chaque participant dispose d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition et de suppression, exercable sur demande auprès des Iléades.

Les données ne sont **pas transmises à des tiers**.

Article 7 – Responsabilité

La participation entraîne l'acceptation intégrale du présent règlement.

Les Iléades ne sauraient être tenues responsables en cas :

- d'erreur ou perte de coupon,
- de modification ou annulation du jeu pour cause majeure.

Article 8 – Accès au règlement

Disponible à l'accueil des Iléades et sur le site internet (si publication).

Article 9 – Validation

La remise du coupon constitue l'acceptation sans réserve du règlement.